



De : LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>
Sujet : RE: Point sur la situation de confinement
Date : 08-04-2020 11:56
A : Louis Guilbaud <malouva@orange.fr>;

Cliquez [ici](#) si vous pensez que ce message est un indésirable (spam)

Je te remercie et je compte sur toi.

Cordialement

Gérard Liot
Maire d'Aussac-Vadalle
www.aussac-vadalle.fr

Mercredi 08-04-2020 à 11:39 Louis Guilbaud a écrit:

Bonjour,

Merci pour ces informations. En ce qui concerne les masques, je pense que c'est une bonne idée cela peut anticiper la situation au cas où nous devrions les porter obligatoirement.

Bien que je ne me sois pas représentée aux élections, il va de soit que je reste à disposition de la commune et des habitants si besoin était et comme je le faisais auparavant.

Prenons soins de nous.

Cordialement

De : maire@aussac-vadalle.fr, LIOT Gérard [mailto:maire@aussac-vadalle.fr]

Envoyé : mardi 7 avril 2020 11:55

À : malouva@orange.fr; michel.bironneau@orange.fr; jpmontassier@gmail.com; CHAMBRE, Damien; Coussaud, Béatrice; LEGEAY, Nicolas; maire@aussac-vadalle.fr; Legeay, Nicolas; DUPEUX, Erick; famille-liot@orange.fr

Objet : Point sur la situation de confinement

Bonjour,

J'espère que le confinement se passe au mieux pour vous et vos familles.

Il faut éviter tout relâchement et nous devons encourager la population à cet effet.

Une seconde feuille d'informations municipales sera distribuée aujourd'hui pour tenir informé les habitants des évolutions locales dans ce contexte de crise grave.

Le Bureau Municipal en dynamique avec le CCAS et le club des ainés, depuis le début de la crise plusieurs actions majeures ont été effectuées. En particulier l'accueil des enfants des personnels soignants, l'identification et la prise en charge des personnes fragiles, la réorganisation du fonctionnement des services de la mairie et l'information des habitants avec la distribution des attestations. Le dispositif de liste de diffusion numérique à partir du site internet de la commune a été réactivé pour faciliter la communication pendant la période de crise. [Je vous recommande de vous y abonner.](#)

Nous avons distribué notre stock de masque FFP2, constitué en 2010 lors de la crise H1N1, ainsi que gants et gel hydroalcoolique, au personnel communal, aux médecins, aux infirmières, aux intervenants sur la commune, à l'épicerie et à La belle cantinière pour leurs livraisons de produits alimentaires et de repas à emporter.

Actuellement l'AMF nous propose de faire une commande groupée de masque FFP1 (chirurgicaux). Je pense en commander 600 en attendant que la production se stabilise. Le coût par masque est de 0.80 € plus le transport. Je vous remercie pour vos avis sur cette commande qui devra intervenir demain après-midi.

Concernant le personnel, l'État a communiqué des directives sur les missions dites essentielles et donc à maintenir.

Ainsi la secrétaire de mairie reste en poste mais l'accueil du public se fait par téléphone ou mail.

Le personnel des écoles intervient partiellement pour l'accueil des enfants des soignants centralisé sur Anais et pour le nettoyage des locaux de la mairie et école au début, avec une désinfection soignée. Elles sont placées toutes les deux en ASA partielle (Autorisation Spéciale d'Absence). Les salaires sont maintenus.

Un de nos agents techniques est en congé de maladie et le second placé en ASA partielle. Il intervient le lundi matin pour une ronde de la voirie communale et vidage des poubelles.

A partir de la semaine prochaine nous devrions faire les banquettes pour éviter que les herbes gênent la visibilité sur les routes.

Je vous remercie de me signaler des dangers que vous aurez observés ou toutes autres anomalies qui pourraient engager la sécurité.

Concernant l'action du CCAS, plusieurs personnes ont bénéficié de services (portage de repas, de courses, de médicaments, lien social, etc.), qui seront régularisés dès le retour à la normale. Je reste en contact avec les services sociaux du département et de la CPAM à cet effet.

Plusieurs habitants ont partagé des propositions pour adoucir le confinement, mais hors la confection de masques en tissus, les autres n'ont pas été validés par la Préfecture.

J'ai du intervenir à plusieurs reprises pour rappeler l'interdiction des feux de plein air suite à des plaintes répétées. Je compte sur vous pour le signifier à vos voisins car en ce temps de confinement la fumée devient insupportable.

J'ai mis à disposition d'un médecin la salle du conseil municipal pour assurer des téléconsultations pendant la durée du confinement.

Enfin pour éviter d'exposer les agents j'ai demandé à Damien de m'aider à distribuer l'information municipale et à intervenir autant que de besoin auprès des habitants à ma demande. Pour ma part c'est avec Régine que je m'organise pour tout ce qui concerne le contact avec les habitants.

Il faut que nous soyons aux cotés des soignants, de toutes les personnes qui continuent à travailler pour notre bien à tous et aux bénévoles mobilisés. N'hésitez pas à me contacter pour me signaler tout fait important ou suggestion pertinente dans le contexte.

Je reste à votre disposition si besoin.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Cordialement

Gérard Liot
Maire d'Aussac-Vadalle
www.aussac-vadalle.fr